

- Les participants qui échangeraient leurs dossards seront immédiatement disqualifiés.
- Des douches seront à disposition.

## Gagnants

- Une récompense est prévue pour les trois gagnants de chaque catégorie de course. Un prix spécial sera décerné à la famille ayant cumulé le plus de points (attribués à partir du classement des grands-parents, parents et enfants ayant participé).



L'association des Parents d'Elèves de St-Laurent d'Arce organise le...

# 2<sup>ème</sup> Cross des familles 21 mars 2010

Château de l'Hurbe

St Laurent d'Arce (33)



*Rendez-vous  
à ne pas manquer !  
Sport, convivialité, détente,  
venez en famille !*

5 km  
2,1 km  
1,2 km enfants  
500 m enfants  
Visite et dégustation de vins  
Repas

Renseignements et inscriptions au  
05.57.43.97.89



## Les courses

distance	niveau
500 m	2002 -2003
1 200 m	1999 - 2000 - 2001
2 100 m	ado et adultes débutants
5 000 m	adultes



Site des parcours

Un **prix** sera remis aux trois premiers gagnants de chaque catégorie.

Un **prix spécial** sera décerné à la **famille** ayant cumulé le plus de points (attribués à partir du classement des grands parents, parents et enfants ayant participé).

## Le programme

9 h	accueil - retrait dossards
9 h 30	départ 2 100 m
9 h 50	départ 500 m
10 h	départ 1 200 m
10 h 15	départ 5 000 m
11 h à 13 h	Douches (possibles dans la salle des fêtes) Visite des chais du château et dégustation Remise des récompenses
13 h	Déjeuner

## Participation

Course	5 €
Enfant - 12 ans	2 €

Repas	12 €
Enfants - 12 ans scolarisés à St-Laurent d'Arce	3 €
Autres enfants - 12 ans	7 €

## Règlement

### Conditions de participation

- Le cross est ouvert à tous ; pour les mineurs, une autorisation parentale est à fournir avec l'inscription (voir bulletin ci-joint).
  - Les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents, tuteurs ou accompagnateurs. Tout enfant non accompagné se verra immédiatement exclu.
  - Les inscriptions sont payantes et devront être faites au plus tard le 16 mars 2009 auprès de la Mairie de Saint Laurent d'Arce.
  - Les dossards sont à retirer à l'accueil et à conserver. Les épingles à nourrice sont à prévoir.
  - Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, de détérioration ainsi que d'accident ou de défaillance physique immédiate ou future, consécutif à un mauvais état de santé. De plus, ils se réservent le droit d'annuler la course en cas de conditions climatiques difficiles. Le repas sera en revanche maintenu.
- ### Déroulement de la course
- L'échauffement avant la course est obligatoire.
  - Dans le cadre de la course des enfants, ceux-ci peuvent être accompagnés d'un parent.
  - Les commissaires de parcours auront le droit de disqualifier un concurrent s'ils estiment son attitude gênante pour les autres participants (bousculade volontaire...).

*Bulletin d'inscription ci-joint à retourner au plus tard  
le 16 mars à la mairie.*